



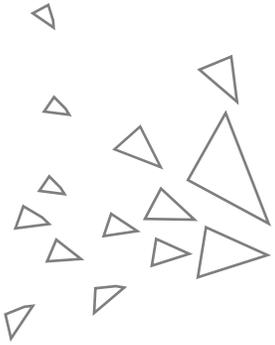
IMPULSE

LE CHANGEMENT

2^o édition

APPEL À PROJETS ENVIRONNEMENT

*à destination des personnes détenues
en France métropolitaine et en Outre-Mer*



Vous êtes une personne détenue en France métropolitaine ou en Outre-Mer ?

**Vous êtes un intervenant en milieu pénitentiaire ?
Vous souhaitez vous engager pour l'environnement ?**

Cet appel à projets proposé par la Fondation du Groupe M6 est fait pour vous !



La Fondation d'entreprise du Groupe M6 soutient et met en œuvre depuis 2010 des projets destinés à l'univers carcéral afin de contribuer à la réinsertion des personnes ayant connu un épisode carcéral. Elle concentre son soutien sur des actions collectives, liant accompagnement social soutenu et retour vers l'emploi, et défend un modèle d'alternative à la détention par un retour progressif vers la société et le monde du travail.



OBJECTIFS



La société, y compris les lieux de détention, sont concernés par les questions environnementales.

Être privé de liberté ce n'est pas être privé de son éco-citoyenneté, chacun a des devoirs envers l'environnement et doit se comporter en acteur de sa préservation.

- Impulser le changement : répondre collectivement au défi de l'environnement en prison en proposant un projet qui apportera des solutions concrètes à l'échelle de l'établissement pénitentiaire
- Valoriser l'engagement des personnes détenues en tant qu'éco-citoyens
- Révéler des potentiels et développer des compétences en permettant aux personnes détenues de devenir porteurs de projet
- Faire du temps d'incarcération un temps utile au service du collectif.



1 GROUPE LAURÉAT

Recevra une **dotation comprise entre 5 000€ et 15 000€** qui lui permettra de mettre en œuvre son projet environnemental au sein de la prison !



Critères d'évaluation

Le jury sera particulièrement attentif à :

- l'impact du projet sur l'environnement
- l'impact du projet sur l'établissement pénitentiaire
- la pérennité du projet
- le lien dedans-dehors.

Critères d'éligibilité



Pour répondre à cet appel à projets il vous faudra **un projet** ...



En lien avec
l'environnement au
service de la prison avec
une incidence positive



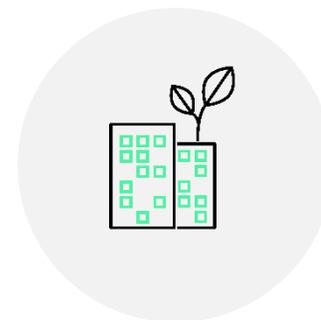
Initié et porté par des
personnes détenues



**Encadré par un référent
intervenant au sein de
la prison:**

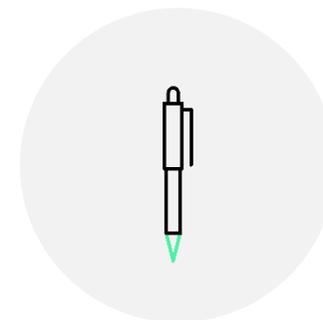
personnel pénitentiaire (SPIP,
surveillant, responsable du
travail...), enseignant,
acteur associatif...

*L'idée du projet doit émaner
des personnes détenues.
L'encadrant a un rôle de
facilitateur en accompagnant
les personnes détenues à
passer de l'idée à l'élaboration
d'un projet construit.*



**Soutenu par la
direction de
l'établissement**

*Tout projet envoyé doit
avoir été présenté à la
direction de l'établissement
et pouvoir y être déployé.*



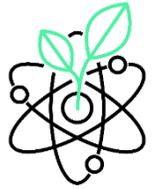
**S'appuyant sur une
structure à but non
lucratif qui recevra les**

**fonds : association,
établissement public, ONG...**
*Cette structure recevra les
fonds. Une convention sera
établie entre elle et la
Fondation du Groupe M6
voire avec l'établissement
pénitentiaire.*

Quel soutien ?



Pour tous les participants



Un guide de montage de projet.

Pour les 5 groupes finalistes



Une session pour travailler la prise de parole en public animée par un expert, en détention (afin de préparer le pitch du projet lors du jury final)



Pour le groupe lauréat

- Une dotation comprise entre 5 000€ et 15 000€ !
- Un atelier de sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Calendrier

Lancement de l'appel à candidatures
Février 2022

- ❑ **Envoi du kit de lancement par la Fondation du Groupe M6 :**
 - Fiche de candidature
 - Affiche pour la détention
 - Guide de montage de projets.
- ❑ **Préinscription des groupes OBLIGATOIRE** par les encadrants, dès que possible en envoyant un mail à marine.orhan@m6.fr
- ❑ **Mise en place des groupes de travail en détention**

Clôture de l'appel à candidatures
17 juin 2022

Votre **dossier de candidature** sera composé de la fiche de candidature avec le résumé du projet, les annexes ainsi que les pièces justificatives pour la structure porteuse qui recevra les fonds.

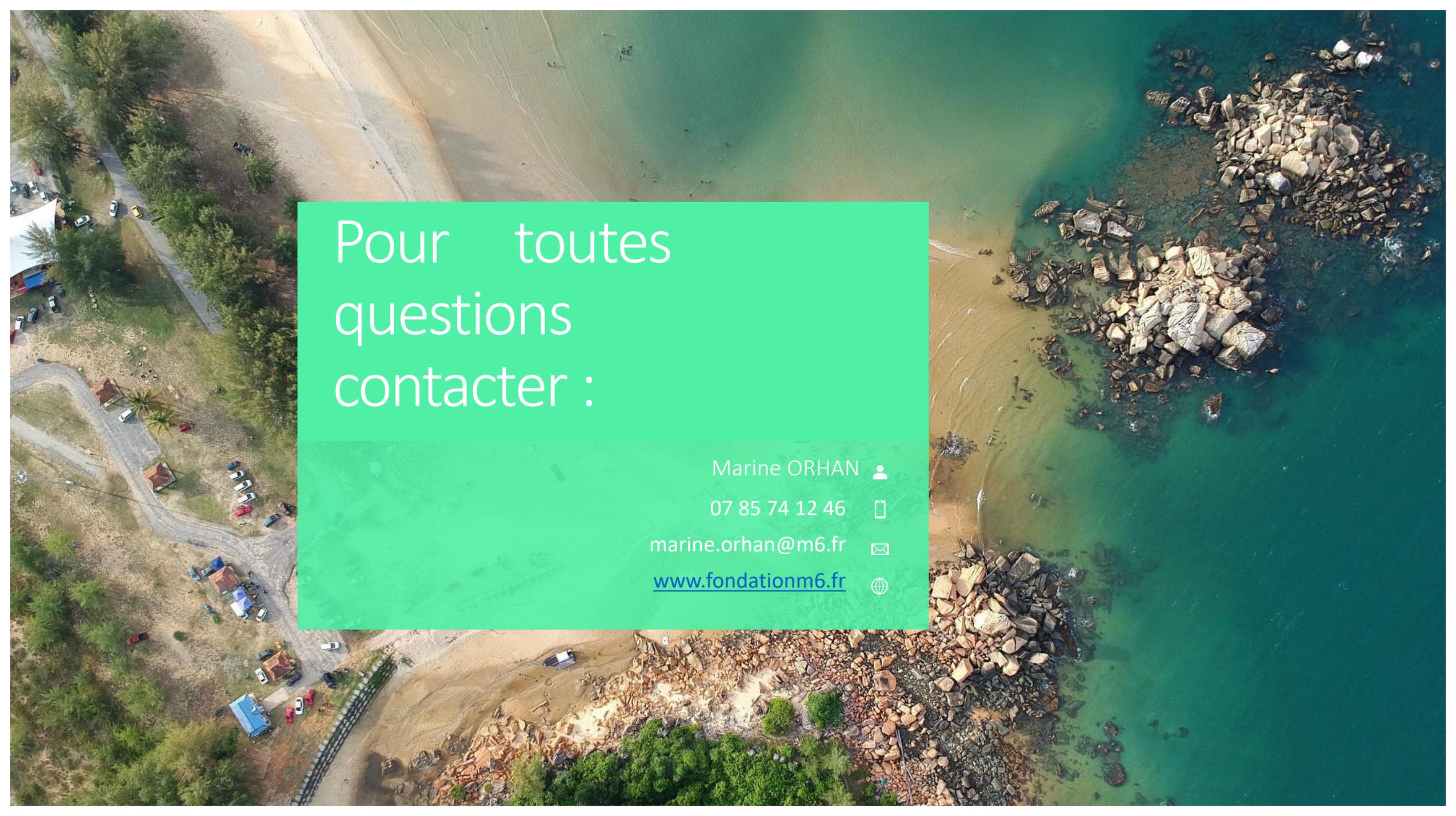
Toutes les pièces sont obligatoires et à envoyer à marine.orhan@m6.fr

Annonce des finalistes
Septembre 2022

- ❑ **Les dossiers de candidatures seront étudiés par une dizaine de collaborateurs du Groupe M6** selon les critères d'éligibilité et une grille d'évaluation.
- ❑ **5 finalistes désignés**

Jury final et annonce du groupe finaliste
Octobre 2022

- ❑ **Pitch projet par les 5 finalistes au siège du Groupe M6** à Neuilly-sur-Seine (5 à 10 minutes de pitch et 15 à 20 minutes de questions/réponses)
- ❑ **Jury** composé de collaborateurs du Groupe M6, de membres de la DAP et d'experts de l'environnement
- ❑ **Annonce des lauréats** le lendemain du jury
- ❑ **Versement des fonds et mise en œuvre du projet** début 2023



Pour toutes
questions
contacter :

Marine ORHAN 

07 85 74 12 46 

marine.orhan@m6.fr 

www.fondationm6.fr 